COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES PYRÉNÉES ARIÉGEOISES

Jeudi 5 novembre 2026 – Auditorium du Parc de la Préhistoire
Tarascon-sur-Ariège

COMPTE-RENDU SYNTHÉTIQUE

(Ce document ne constitue pas le compte-rendu officiel, qui sera disponible après approbation lors de la prochaine réunion.)

Le Comité syndical du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises s'est réuni le jeudi 5 novembre 2026 à l'Auditorium du Parc de la Préhistoire à Tarascon-sur-Ariège, sous la présidence de Kamel CHIBLI, président du Syndicat mixte du PNR (SMPNR).

En ouverture de séance, le Comité syndical a été accueilli par Alain SUTRA, maire de Tarascon-sur-Ariège, commune qui vient nouvellement de rejoindre le PNR.

Audition de Stéphane MARLIAC, Responsable du pôle gestion quantitative de l'Établissement public territorial de Bassin Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens

Le Comité syndical a accueilli et entendu Stéphane MARLIAC, Responsable du pôle gestion quantitative de l'Établissement public territorial de Bassin Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens.

Son intervention a porté sur la gestion quantitative de l'eau sur le bassin Garonne-Gascogne-Pyrénées : les réservoirs des Pyrénées Ariégeoises y jouent un rôle majeur, dans un contexte de tension croissante sur la ressource en eau. Cette intervention a souligné l'importance du territoire ariégeois dans l'alimentation en eau des vallées et des zones en aval.

Marque « Valeurs Parc » : un nouveau professionnel rejoint le réseau

La marque nationale « Valeurs Parc » distingue et valorise les productions et services des acteurs économiques des Pyrénées Ariégeoises qui s'engagent pour le développement durable local. Elle certifie l'origine locale des produits et de leurs matières premières, des process respectueux de l'environnement et des ressources et la valorisation des savoir-faire.

Le réseau Valeurs Parc des Pyrénées Ariégeoises s'enrichit régulièrement de nouveaux professionnels, produits ou services. Il compte désormais 119 bénéficiaires : professionnels du tourisme, artisans et producteurs.

Le Comité syndical a accueilli un nouveau professionnel, avec lesquels une convention « Valeurs Parc » a été signée en séance : Thibaut Trévisan, à Castelnau-Durban

Élection de trois représentants des communes au Bureau du Syndicat

Afin de compléter le Bureau du Syndicat mixte, le Comité syndical a procédé à l'élection de 3 représentants des communes, conformément aux statuts du SMPNR. Les délégués ont été élus à l'unanimité :

Xavier DENAT, délégué de la commune d'Oust (Haut Couserans)

Aurélie MARC, déléguée de la commune de Montgailhard (communes de l'Agglo de Foix)

Jean-Marc SOULA, délégué de la commune d'Aigues Juntes (Séronais)

Finances : adoption de deux décisions modificatives du budget 2026

Le Comité syndical a adopté deux décisions modificatives ajustant le budget 2026 :

- Décision modificative n° 2 : réduction d'une inscription de dépenses en section d'investissement, correspondant à la reprise du report à nouveau 2025 (- 5 924 €). Les dépenses d'investissement sont portées à 336 587 €.
- Décision modificative n° 3 : ajustement de la section de fonctionnement à hauteur de + 7 337 € (total des dépenses et des recettes portées à 2 475 164 €), prenant en compte les prévisions d'engagement d'ici la fin de l'exercice et des recettes exceptionnelles perçues au titre de remboursements salariaux. Un virement de 20 000 € a également été opéré au profit du chapitre des immobilisations en cours.

Ingénierie

Le Syndicat mixte du PNR est animateur de plusieurs sites Natura 2000. Il bénéficie pour cela de financements européens FEADER. Le Comité syndical a décidé de renouveler les emplois nécessaires à cette animation, par contrats de projets d'une durée maximale de 1 an.

Le Comité syndical également décidé de la création d'un emploi de rédacteur principal de 1ère classe à mi-temps. Cette création ne conduit pas à une augmentation du nombre d'agents du Syndicat ; elle permet une progression de carrière, et ainsi de valoriser les compétences et l'expérience d'un agent et de consolider le pôle administratif face aux nouveaux besoins.

Le compte-rendu officiel sera disponible après approbation lors de la prochaine réunion.